

LE SCHÉMA DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Les filières présentées ici sont accessibles directement après le bac.
D'autres accès existent, ainsi que des passerelles.

L'université dispense des formations générales et professionnelles. Elle prépare aussi aux études de santé.

Ces écoles forment à différents domaines : communication, art, industrie, tourisme, commerce, transport, social, paramédical...

Le lycée dispense des formations de niveau bac + 2 ou bac + 3.

Les écoles d'ingénieurs ou de commerce, les ENS, les IEP et les écoles d'art publiques délivrent des diplômes de niveau bac + 5.

UNIVERSITÉ

ÉCOLES SPÉCIALISÉES

LYCÉE

GRANDES ÉCOLES

LE LMD, UN CADRE EUROPÉEN

La plupart des formations françaises de l'enseignement supérieur ont adopté l'organisation européenne des études avec trois paliers en 3, 5 et 8 ans après le bac : licence (L), master (M) et doctorat (D). Double objectif : des diplômes reconnus dans toute l'Europe et au-delà, et une mobilité des étudiants facilitée grâce au programme Erasmus+. Pour chaque diplôme, les enseignements sont scindés en semestres, correspondant chacun à 30 crédits, capitalisables et transférables en France (d'un établissement supérieur à l'autre) et en Europe (d'un pays à l'autre). Sont également organisés selon le LMD : les BUT, les BTS, les prépas, les études de santé, d'architecture...

■ Diplôme délivré

- BTS** : brevet de technicien supérieur
- BUT** : bachelier universitaire de technologie
- CPGE** : classes préparatoires aux grandes écoles
- DCG** : diplôme de comptabilité et de gestion
- DE** : diplôme d'État
- DEUST** : diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques
- DN MADE** : diplôme national des métiers d'art et du design
- DUT** : diplôme universitaire de technologie
- ENS** : école normale supérieure
- IEP** : institut d'études politiques
- INSPE** : institut national supérieur du professorat et de l'éducation
- L1** : 1^{re} année de licence
- M1** : 1^{re} année de master
- D1** : 1^{re} année de doctorat

